

Compléments au dossier d'examen au cas par cas concernant un projet de boisement à La Frette (71)

Porteur de projet :

06/11/2024 : Demande de complément

06/11/2024 : réception compléments

Question :

- Rubrique 4.3.1 :

Quel type de matériel sera utilisé pour la préparation du sol et pour la plantation
Préciser la durée prévisionnelle des travaux.

Réponse :

- Passage d'une rotative avec un tracteur pour affiner la terre sur les lignes de plantation,
- Création d'une potée à la bêche et en localisé sur 20 cm de profondeur et 20 cm de largeur,
- Semi d'un ray-grass quelques semaines après la plantation,
- Durée des travaux environ 1 semaine.

Question :

- Rubrique 4.3.2 :

il est indiqué "itinéraire sylvicole classique". Que signifie ce terme ?
Préciser le nombre et la périodicité des coupes

Réponse :

- Entretien autour des arbres et entre les rangées d'arbres, 1 à 2 fois par an.
 - Elagage des arbres les 3-4 premières années pour atteindre la hauteur de tronc de 7-8 mètres de haut. Hauteur d'arbre avec la tête de l'arbre : 15 mètres maximum,
 - Lorsque l'arbre aura atteint le diamètre de tronc de 50 cm, nous pourrons effectuer la première coupe (environ 10 ans par cycle).
- L'arbre se régénère jusqu'à 5 fois après la première coupe sans altérer la qualité.

Question :

- Transmettre un plan sur lequel la localisation des prises de vues est indiquée (d'où les photographies ont été prises).

Réponse :

- Veuillez trouver en pièce jointe les points des prises de vues des photos.